

Guide des tarifs et prestations d'AgriGenève, AgriMandats et AgriVulg 2017

(document à conserver)

Tarifs des cotisations

Cotisation personnelle de base membre exploitant :		Fr. 230.-
Cotisation personnelle de base membre sympathisant :		Fr. 130.-
Type de surface	Défense professionnelle <u>seule</u> Fr./ha	Défense professionnelle <u>et</u> vulgarisation Fr./ha
Cultures	9.-	(9.- et 11.-) 20.-
Vignes	16.-	(16.- et 20.-) 36.-
Arboriculture	16.-	(16.- et 15.-) 31.-
Maraîchères	16.-	(16.- et 15.-) 31.-
Horticulture	16.-	(16.- et 15.-) 31.-

Pour les membres affiliés à la défense professionnelle et à la vulgarisation, la cotisation du CETA est, comme auparavant, encaissée par AgriGenève et ristournée au CETA une fois que tous ses membres s'en sont acquittés.

La cotisation à l'Union Suisse des Paysans s'élève à Fr. 4.30/ha.

Tarifs des prestations de service

1. Prestations comptabilité, fiscalité et gestion (réservées à nos membres)

1.1 Travaux en régie

Prestations	Membres	
	Prix HT	unité
Conseil de gestion, budget	112.00	heure
Saisie de vos pièces	56.00	heure
Travaux liés à la comptabilité, fiscalité	112.00	heure

1.2 Tarifs pour logiciels compta. (forfaits et vente)

Produits	Forfait HT (location licence, frais administratifs et déplacement)	Prix de vente du logiciel (HT)
AGRO-TWIN Cash	232.00	-
AGRO-TWIN micro licence 2	278.00	880.00
AGRO-TWIN micro licence 3 et 4	370.00	1'477.00
AGRO-TWIN propre logiciel, sur fiches ou intégrale	139.00	-
WinBiz agro Comptabilité	Nous contacter	499.00 *
WinBiz agro Commerce	Nous contacter	699.00 *
WinBiz agro Salaires	Nous contacter	599.00 *
WinBiz agro Entreprise professionnel	Nous contacter	1699.00 *
WinBiz agro Entreprise basic	Nous contacter	699.00
WinBiz agro Compta. + Salaires	Nous contacter	1'049.00 *
WinBiz agro Compta. + Commerce	Nous contacter	1'149.00 *
WinBiz agro Salaires + Commerce	Nous contacter	1'249.00 *

* possibilité d'opter pour un hébergement plutôt que d'un achat (nous contacter)

2. Prestations de service individuelles

	Membres	Non membres
Expertises, conseils LDFR, LBFA, AT, projets, etc...		
Par heure HT	112.00	148.00

3. Prestations du secteur vulgarisation

	Membres		Non membres
	Défense professionnelle	Défense professionnelle et Technique	
Dossier PER, conseil technique privé, plan de fumure, etc...			
Par heure HT	84.00	65.00	148.00

4. Prix pour les prestations employeurs (réservé à nos membres)

4.1 Forfaits

Produits divers	Prix HT (l'ouverture du dossier déclenche Fr. 102.00 quelle que soit la durée d'emploi)
Abonnement fiches salaires y compris certificat de salaire	102.00 par an et par employé
Forfait décomptes ASA + IS	93.00 par employeur
Annonce courte durée	24.00 par dossier et pour un employé
	4.50 par employé supplémentaire
Demande permis B, L, G	84.00 par employé, y compris famille

Chèque emploi	Prix de la prestation par cas HT
1 employé	112.00
2 employés	223.00
3 employés	324.00
4 employés	408.00
5 employés	482.00
6 employés	547.00
7 employés	612.00
8 employés	676.00
9 employés	741.00
10 employés	806.00
11 à 15 employés	970.00
16 à 20 employés	1'215.00
21 à 25 employés	1'420.00
26 à 30 employés et plus	1'600.00

4.2 Autres travaux en régie

	Prix HT	unités
Main-d'œuvre	112.00	heure

5. Documents

	Membres	Non membres
Baux à ferme parcelle (HT)	gratuit	18.50
Baux à ferme domaine (HT)	gratuit	28.00
Contrat association (HT)	gratuit	45.00
Fiches salaire manuscrite (HT)	0.90/pce	---
Photocopies	0.10 /copie	---

Règlement relatif à la gestion des rappels de factures

Dès le premier rappel envoyé à 60j, les frais suivants s'appliquent :

1 ^{er} rappel 60j	10.-
2 ^{ème} rappel 90j	20.-
3 ^{ème} rappel 120j	50.-
4 ^{ème} rappel 150 j	100.-

Les personnes au bénéfice d'un plan de remboursement ne sont pas soumises aux frais évoqués plus haut.

Ces tarifs et frais de rappels ont été adoptés par le comité en date du 25 janvier 2016.